

Domaine : Domaine Droit, économie, gestion Licence professionnelle : Assurance, banque, finance Spécialité : Activités immobilières

RNCP15116 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	313, 310
Code(s) ROME	C1501, C1503, C1504
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la Licence professionnelle Assurance, banque, finance, Spécialité Activités immobilières peut exercer des fonctions dans tous les secteurs de l'immobilier grâce à une formation polyvalente dans les domaines de :

- La transaction immobilière :

Les professionnels louent et vendent des biens d'habitation, bureaux, locaux commerciaux, Ils prospectent de nouveaux clients (vendeurs ou acquéreurs), analysent leurs demandes. Ils rédigent des actes et ont une mission importante de conseil et doivent aussi proposer des solutions juridiques, fiscales et techniques.

- La gestion immobilière :

• L'administration de biens : les acteurs de ce secteur ont en charge la gestion de biens immobiliers. Ils assurent la gestion locative : état des lieux, recherche des locataires, rédaction des baux, perception des loyers et des charges et gèrent les travaux et le contentieux.

• Le syndicat de copropriété : ils assurent la gestion des immeubles ; calcul des charges, entretien et travaux des parties communes. Ils lancent des appels d'offres, sélectionnent les prestataires, négocient les contrats et contrôlent le suivi.

- La promotion construction :

Les professionnels de la promotion construction conçoivent et réalisent la construction d'immeubles ou maisons individuelles et les commercialise

Afin de faciliter l'insertion professionnelle, l'IUT a développé des partenariats avec des entreprises

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la Licence professionnelle : Assurance, banque, finance, Spécialité : Activités immobilières, Domaine : Domaine Droit, économie, gestion, le diplômé est capable de :

- Conseiller des clients sur leur patrimoine et leur décision d'achat
- Comprendre et analyser les besoins des clients

- Evaluer un bien immobilier
- Commercialiser un bien immobilier
- Gérer des immeubles locatifs ou en copropriété
- Rédiger des actes en toute autonomie
- Savoir utiliser des documents juridiques professionnels
- Identifier les règles applicables
- Maîtriser les outils multimédia du secteur
- Elaborer des opérations de promotion construction

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Commercialisation et transaction immobilière (agences immobilières, Etudes notariales, cabinets d'avocats, services immobiliers de grandes entreprises)
- Gestion immobilière (cabinets d'administration de biens et de syndicat de copropriété, les organismes et sociétés de logements sociaux, bailleurs sociaux)
- Promotion de la construction (promoteurs constructeurs, aménageurs, lotisseurs)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Commercialisation et transaction :

- Négociateur/Négociatrice
- Conseiller/Conseillère en immobilier d'entreprise
- Agent immobilier
- Chasseur de biens
- Responsable d'agence

Gestion immobilière :

- Gestionnaire d'immeubles locatifs (résidentiels ou bureaux)
- Gestionnaire d'immeubles en copropriété
- Gestionnaire de logements sociaux (Habitat social)
- Gestionnaire immobilier dans des grandes entreprises
- Conseil/Conseillère en gestion de patrimoine

Promotion construction :

- Chargé(e) de prospection foncière
- Chargé(e) du montage d'opérations de promotion construction ou de marchand de biens
- Responsable de programmes

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Une carte professionnelle G « gestion immobilière » délivrée par la Préfecture (Loi Hoguet 1970) est obligatoire pour créer une agence ou un cabinet de gestion immobilière.

L'obtention de cette carte professionnelle exige d'être titulaire d'un BTS professions immobilières ou d'un bac + 3 dans les domaines d'études juridiques, économiques ou commerciales ainsi qu'un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €

Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jurys composés d'enseignants du cycle (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : enseignants chercheurs, enseignants, et pour au moins ¼ et au plus la moitié des professionnels vacataires du cycle

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels du secteur concerné dont au moins

2 membres de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

IUT de Créteil-Vitry :

<http://iut.u-pec.fr/>

IUT de Créteil-Vitry

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Statistiques

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15116/>